

Numéro	CA/2025-07-03/28
Date de mise en ligne sur intranet (interne)	22/07/2025
Date de mise en ligne sur internet (externe)	22/07/2025
Date de transmission au Recteur	22/07/2025

Conseil d'administration de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Délibération du 3 juillet 2025 portant résultat de l'élection du représentant des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, pédagogiques, sociaux et de santé (BIATPSS) appelé à siéger au conseil de gestion de la Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 712-2, L. 712-3, L. 123-3, L. 719-12, et R. 719-194 à R. 719-199 ;

Vu les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

Vu les statuts de la Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et notamment leur article 4 paragraphe 3 ;

Vu le règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

Vu la délibération n° CA/2025-04-24/01 du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant résultat de l'élection de Madame Christine NEAU-LEDUC en qualité de Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

CONSIDÉRANT que, conformément aux dispositions de l'article R. 719-195 du code de l'éducation ainsi que de l'article 4 paragraphe 3 des statuts de la Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le conseil de gestion de la Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne est notamment constitué d'un collège des représentants de l'établissement, composé notamment d'un représentant des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, pédagogiques, sociaux et de santé (BIATPSS) ;

CONSIDÉRANT que, conformément aux dispositions de l'article R. 719-195 du code de l'éducation ainsi que de l'article 4 paragraphe 3 des statuts de la Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le représentant des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, pédagogiques, sociaux et de santé (BIATPSS) est « élu à la majorité des suffrages exprimés des membres présents ou représentés par le conseil d'administration de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. » ;

Après en avoir délibéré,

ÉLIT en qualité de représentant des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, pédagogiques, sociaux et de santé (BIATPSS) appelé à siéger au conseil de gestion de la Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne :

- Madame GUBLER Adeline.

Délibération CA/2025-07-03/28	
Nombre de membres en exercice pour le collège (pour rappel)	36
Nombre de membres présents ou représentés	34
Nombre de voix pour Madame GUBLER Adeline	24

Paris, le 15 juillet 2025

La Présidente de l'université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

L'original de cette délibération est disponible dans les locaux de la direction des Affaires juridiques et institutionnelles au centre Panthéon situé 12, place du Panthéon, 75231 Paris.

Modalités de recours : Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, lorsqu'elle y donne lieu, de sa transmission au Recteur d'académie.